

LETTRE DE LIAISON

des militants combattant
pour le **Front Unique**
des syndicats de l'enseignement public

N° 129
7 mai 2008

ISSN 1245-0286

www.frontunique.com

Compte rendu de l'intervention du courant front Unique au Bureau National de la FSU du 5 Mai 2008

Après les 41 annuités, les 11800 suppressions de poste, la loi mobilité dans la Fonction Publique, etc, le gouvernement annonce la liquidation des commissions paritaires d'affectation et de mutation des fonctionnaires, et leur affectation selon le bon vouloir de l'employeur.

La direction de la FSU doit rompre la concertation avec le gouvernement et œuvrer au front uni des organisations syndicales pour le retrait des réformes Sarkozy

Le 19 avril 2008 dans une tribune du journal Le Monde, Sarkozy explique : « *Jamais le dialogue social n'a été aussi riche* » « *le bilan est très positif : modernisation du marché du travail, réforme des régimes spéciaux... la position commune sur la représentativité* (ndlr: du MEDEF, des directions CGT et CFDT) *est un événement de première importance* ».

Gérard Aschieri a « répondu » à Sarkozy dans une tribune parue dans L'Humanité. Comment pourrait-on approuver ce qu'il y écrit ? Il commence par affirmer la « légitimité » de la tribune de Sarkozy. Il ne dit mot du fait que Sarkozy affirme lui-même que le gouvernement utilise le « dialogue social » pour faire passer tout l'arsenal des contre – réformes. Il affirme que la « position commune » sur la représentativité « *va dans le bon sens* ». Ne suffit-il pas de dire que dans son article 17 cette « position commune » passe par-dessus bord le principe de faveur qui faisait qu'aucun accord d'entreprise ne pouvait être plus défavorable aux travailleurs que l'accord de branche, posant ainsi le principe du démantèlement de tout le droit du travail pour établir que cette « *position commune* » ne va dans le bon sens que pour le patronat et le gouvernement !

Et maintenant, la Fonction Publique ! Demain a lieu la « séance conclusive » sur « le dialogue social Fonction Publique ». Rappelons le : depuis neuf mois à travers des dizaines de séances de concertation, les dirigeants des fédérations de fonctionnaires sont associés à la contre réforme en gestation. Qu'en est il du document qui nous est soumis ? Prenons deux points. Les négociations salariales portant sur l'augmentation générale des salaires n'auront désormais plus lieu que tous les trois ans. Ainsi le gouvernement prétend imposer un carcan rendant impossible pour trois ans toute revendication d'augmentation de salaire. C'est un premier point. Et puis le gouvernement annonce la suppression des commissions paritaires mutations. Désormais il y aura dans la fonction publique une « bourse de l'emploi ». L'employeur décidera librement et à sa guise, en dehors de toute règle qui il embauche pour tel poste.

Pour les syndicats, s'associer à une telle entreprise, c'est se faire hara kiri. Pour la plupart des syndicats de la Fonction Publique d'Etat en effet, le premier contact du jeune collègue avec le syndicat, c'est la défense syndicale pour sa première affectation. Ainsi après des mois de concertation, au bout du compte, on demande aux dirigeants syndicaux de décider eux-mêmes de porter un coup terrible aux organisations qu'ils dirigent. De même il paraît qu'après que Sénèque ait conseillé Néron pendant des années, Néron à la fin a demandé à Sénèque de se suicider...

Le SNES, le SNEP, le SNUEP, le SNASUB font signer une pétition pour le maintien des commissions paritaires d'affectation. Pourquoi pas, en sachant qu'évidemment cela ne suffira pas à faire reculer le gouvernement. Les collègues signent massivement. Mais peut-on d'un côté faire signer une pétition et continuer à participer jusqu'au dernier jour à cette concertation pour la destruction du statut ? Voilà pourquoi le courant Front Unique présente une motion demandant que la FSU boycotte la « séance conclusive » de demain et appelle les autres fédérations à faire de même.

Le représentant Front Unique est ensuite intervenu sur l'action

Quel est le sentiment de nos collègues ? D'un côté ils vivent une avalanche d'attaques : les 41 annuités, la RGPP, la loi mobilité qui détruit le statut de la Fonction Publique, les dizaines de milliers de suppressions de poste, la réforme des Lycées Professionnels, celle qui est en préparation sur les lycées sans parler des attaques contre les droits des chômeurs, contre le droit à la Santé etc.

Ils savent que toutes ses attaques ont une source et une cause unique : le gouvernement Sarkozy Fillon !

De l'autre, ils voient le dispositif des directions syndicales ; c'est-à-dire une poussière d'actions disloquées, saucissonnées : le 15 grève de la Fonction Publique, le 18 manifestation FSU à Paris (un dimanche !), le 22 journée d'action retraite, le 24 journée d'action par département sur l'Education, le 27 journée d'action dans le Supérieur et la Recherche !

Ce saucissonnage est accablant. Non moins accablant le fait que dans aucune de ces initiatives ils ne trouvent leurs exigences : dans l'appel au 15, il n'y a pas l'exigence de retrait de la loi mobilité, ni celle de l'annulation de toutes les suppressions de poste, ni le mot d'ordre : « A bas la RGPP ! ». Dans l'appel du 22, est soigneusement évité le mot d'ordre : Non aux 41 annuités ! Pas un trimestre de plus !

Certes, il demeure possible que le mouvement lycéen demain ou les fonctionnaires le 15 malgré le dispositif mis en place se mobilisent ! Mais disons le clairement, ce serait malgré le dispositif des directions syndicales et certes non grâce à lui !

Tout le monde le sait : aucun acquis ne peut être défendu sans affronter le gouvernement et son assemblée à majorité UMP. Et il faut le dire dès maintenant : il est impossible de laisser passer à l'Assemblée la loi mobilité début juin. Dès maintenant c'est la responsabilité des fédérations de fonctionnaires de préparer la manifestation de l'ensemble des fonctionnaires pour le retrait de la loi au moment où cette loi est à l'ordre du jour de l'Assemblée !

Motion Front Unique

Le BDFN de la FSU considère que le « document relatif à la rénovation du dialogue social dans la Fonction Publique » constitue une attaque d'une extrême gravité aussi bien contre le statut de la Fonction Publique que contre l'exercice du droit syndical.

Il note en particulier que le droit à mutation est bafoué. Le gouvernement prévoit de faire disparaître des prérogatives des commissions paritaires l'étude des demandes de mutation. Ainsi disparaîtrait le contrôle par les représentants syndicaux du fait que, pour chaque agent, les règles statutaires sont bien respectées en matière de mutation. Plus généralement, le document prévoit la liquidation de ces règles en particulier dans la Fonction Publique d'Etat. Les postes vacants relèveraient désormais d'une « bourse de l'emploi », ce qui implique que le recrutement et la mutation soit à la discrétion de l'employeur. Quant aux représentants syndicaux, on leur propose de troquer leur fonction de garants du respect du statut contre « une responsabilité managériale partagée », c'est-à-dire la prise en charge des suppressions de postes, reconversions forcées etc.

En conséquence, le BDFN de la FSU refuse de participer à la « séance conclusive » du 6 mai et appelle l'ensemble des fédérations de fonctionnaires à adopter la même position.

La motion Front Unique a recueilli deux voix (Front Unique et Emancipation), la direction de la FSU soutenue par l'EE et PRSI votant contre. Frédérique Rollet, secrétaire général du SNES l'a justifié ainsi : « Nous ne sommes pas satisfaits de l'existant. Il faut jusqu'au bout défendre dans la concertation nos propositions. »

Dernière minute : Motion adoptée par les collègues du Lycée S. Apollinaire le mardi 6 Mai

Les personnels du lycée S. Apollinaire s'adressent aux confédérations syndicales (CGT, FO) et aux fédérations de fonctionnaires :

- Prononcez vous pour la défense de nos exigences face aux agressions gouvernementales : non aux 41 annuités ! Pas un trimestre de plus ! Défense du statut de la Fonction Publique ! retrait du projet de loi mobilité ! Rejetez le livre blanc Silicani ! Rétablissement de tous les postes supprimés ! Constituez un front Uni sur ces mots d'ordre !

- Le gouvernement annonce une concertation sur la destruction du statut de la Fonction Publique. Toute l'expérience (contrat de travail, retraites) montre que la concertation n'est pour le gouvernement que le moyen de faire passer ses réformes : boycotez la concertation fonction Publique !

- Début Juin passe à l'Assemblée la « loi mobilité sur la Fonction Publique ». Que l'ensemble des fédérations de fonctionnaires appelle à ce moment là à manifester à l'Assemblée Nationale pour le retrait de cette loi !

Pour 16 Contre 0 Abstentions 2

Je souhaite m'abonner à la **Lettre de liaison**

Nom:.....

Adresse:.....

Joindre un chèque de 10 euros pour un an d'abonnement à l'ordre de « Front Unique » et envoyer à l'adresse suivante:

Front Unique, 11, rue Michalias, 63000 Clermont-Fd.